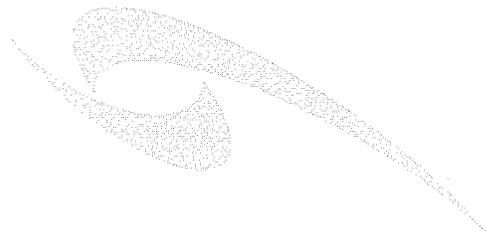


**SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL**

**RAPPORT FINANCIER**

**30 JUIN 2019**



## SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL

### SOMMAIRE

	Page
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 3
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexes par projet	12 - 15

# EMOND SIMARD INC.

Société de comptables professionnels agréés

ASSOCIÉS :

Michel Émond, CPA, CA

Gilles C. Simard, CPA, CA

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

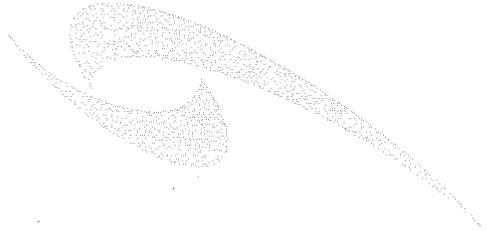
À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- 
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
  - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
  - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Emond Simard inc.*

Montréal  
Le 17 décembre 2019

<sup>1</sup> Par Gilles C. Simard, CPA auditeur, CA

# SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	2019	2018 (redressé)
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>		
Subventions	167 977 \$	178 650 \$
Subventions emploi été Canada	51 261	49 077
Revenus inscriptions	295 716	304 161
Revenus festivals	6 640	9 325
Revenus de formation	5 940	4 785
Revenus de location	4 268	10 561
Revenus d'intérêts	413	339
Autres revenus	<u>29 598</u>	<u>39 205</u>
	<u>561 813</u>	<u>596 103</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Assurances	709	800
Autres frais	3 019	4 146
Entretien et réparations	43 379	49 039
Festivals	24 779	44 715
Formation	5 919	4 865
Frais de bureau	9 227	9 863
Frais de traitement de la paie	3 335	2 394
Honoraires professionnels (Note 7)	10 060	10 060
Intérêts et frais bancaires	4 989	171
Salaires administration et charges sociales	344 287	350 025
Sorties et transports	49 655	45 773
Télécommunications	<u>2 522</u>	<u>2 435</u>
	<u>501 880</u>	<u>524 286</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>59 933 \$</u>	<u>71 817 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

---

	2019	2018 (redressé)
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	192 076 \$	120 259 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>59 933</u>	<u>71 817</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>252 009</u></u> \$	<u><u>192 076</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL**

**BILAN**

**30 JUIN 2019**

	2019	2018 (redressé)
<b>ACTIF</b>		
À COURT TERME		
Encaisse	284 843 \$	268 395 \$
Dépôts à terme, 1,20% à 1,40%, échéant entre octobre 2019 et mai 2020.	8 500	8 500
Créances (Note 3)	107 635	58 065
Frais payés d'avance	<u>6 050</u>	<u>7 736</u>
	<u><u>407 028</u></u> \$	<u><u>342 696</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
À COURT TERME		
Créditeurs (Note 4)	31 088 \$	34 717 \$
Inscriptions perçues d'avance	67 128	89 246
Subventions reportées	<u>56 803</u>	<u>26 657</u>
	155 019	150 620
<b>ACTIFS NETS</b>		
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>252 009</u>	<u>192 076</u>
	<u><u>407 028</u></u> \$	<u><u>342 696</u></u> \$

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Michelle O'Connell, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019**

---

	<b>2019</b>	<b>2018</b> <b>(redressé)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	59 933 \$	71 817 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Créances	(49 570)	(58 065)
Frais payés d'avance	1 686	(902)
Créditeurs	(3 629)	3 009
Inscriptions perçues d'avance	(22 118)	(11 036)
Subventions reportées	<u>30 146</u>	<u>(4 843)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>16 448</b>	<b>(20)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u><b>268 395</b></u>	<u><b>268 415</b></u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u><b>284 843</b></u></u> \$	<u><u><b>268 395</b></u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SERVICE DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTREAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2019

---

### 1. STATUT ET ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Le Service des Loisirs Sts-Martyrs-Canadiens de Montréal est un organisme à but non lucratif qui a été incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 octobre 1959.

Ses objectifs sont les suivants:

Offrir des programmes d'activités dans le domaine du loisir physique, culturel, communautaire, social, scientifique et de plein air à tous les membres de la communauté sans distinction;

Favoriser l'implication de la communauté au bien-être des citoyens du quartier et de son environnement;

Permettre la plus grande accessibilité possible;

Promouvoir par le biais des activités les saines habitudes de vie;

Créer un environnement stimulant et respectueux afin de développer un sentiment d'appartenance auprès des membres;

Offrir et gérer différents points de service pour répondre aux besoins de la population;

Promouvoir et protéger l'intérêt des membres.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Constatation des produits**

#### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnable assurée.

#### Apports reçus sous forme de services

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme, car il est impossible d'en déterminer la valeur juste.

#### Festivals et spectacles, inscriptions, location et formation

Les produits provenant des festivals et spectacles, des inscriptions, de la location et de la formulation sont constatés lorsque les activités ont lieu.

#### Revenus de placements

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### **Instruments financiers**

#### Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les dépôts à terme et les créditeurs. Les justes valeurs de ces instruments sont proches de leurs valeurs comptables. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas l'organisme à des risques significatifs de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les principales immobilisations détenues sont: du matériel informatique, du mobilier de bureau et des étagères.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Ventilation des charges**

L'organisme présente certaines de ses charges ventilées par fonction. Les honoraires professionnels relatifs aux frais d'audits sont ventilés au pro rata des produits de chaque projet.

Les charges qui contribuent directement aux résultats d'une fonction sont portées directement au compte de cette fonction.

3. CRÉANCES

	2019	2018
Comptes à recevoir	16 957 \$	- \$
Inscriptions à recevoir	<u>90 678</u>	<u>58 065</u>
	<u><u>107 635</u></u> \$	<u><u>58 065</u></u> \$

4. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	3 058 \$	2 774 \$
Sommes à remettre à l'état	4 728	5 625
Salaires et vacances à payer	<u>23 302</u>	<u>26 318</u>
	<u><u>31 088</u></u> \$	<u><u>34 717</u></u> \$

**5. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs. Le risque de liquidité est minime.

**6. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

Après la fin de l'exercice, l'organisme a reçu un dépôt de 107 168.00\$ pour des inscriptions reçues en ligne. De ce montant, 58 065.00\$ ont été enregistrés dans les revenus de l'exercice précédent, la différence 32 613,00\$ a été enregistrée dans l'exercice courant. Au 30 juin 2019, l'actif net a été augmenté de 90 678.00\$ et a été présenté comme inscriptions à recevoir.

**7. VENTILATION DES CHARGES**

	2019	2018
Projet Loisir	3 715 \$	4 462 \$
Projet Club	4 435	3 683
Projet jeunesse 2000	1 043	992
Projet entretien	<u>867</u>	<u>923</u>
	<u>10 060</u> \$	<u>10 060</u> \$

# SERVICES DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTRÉAL

## ANNEXES PAR PROJET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

### ANNEXE A - PROJET LOISIR

2019

2018

#### PRODUITS

Ville de Montréal	77 132 \$	54 634 \$
Inscriptions	147 496	123 273
Festivals et spectacles	6 640	9 325
Commandites (autres revenus)	2 601	39 205
Autres revenus, Ville de Montréal indexée	3 239	-
Location	4 268	10 561
Intérêts	257	225
	<u>241 633</u>	<u>237 223</u>

#### FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	709	267
Autres frais	758	890
Festivals et spectacles	24 779	44 715
Formation	250	-
Frais bancaires	-	90
Frais de bureau	7 722	7 029
Honoraires professionnels	3 715	4 462
Salaires	190 535	194 317
Télécommunications	-	989
Traitement de la paie	2 214	1 408
	<u>230 682</u>	<u>254 167</u>

#### INSUFFISANCE

#### DES PRODUITS SUR LES CHARGES

10 951 \$

(16 944) \$

# SERVICES DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTRÉAL

## ANNEXES PAR PROJET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

ANNEXE B - PROJET JEUNESSE 2000	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Ville de Montréal	45 736 \$	55 735 \$
Ville de Montréal indexée	1 480	-
Intérêts	52	38
	<u>47 268</u>	<u>55 773</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Assurances	-	266
Frais de bureau	126	274
Honoraires professionnels	1 043	993
Salaires	37 766	48 917
Télécommunications	1 398	1 446
Traitement de la paie	657	624
	<u>40 990</u>	<u>52 520</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>6 278 \$</u>	<u>3 253 \$</u>

# SERVICES DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTRÉAL

## ANNEXES PAR PROJET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

---

### ANNEXE C - PROJET ENTRETIEN

2019

2018

#### PRODUITS

Subvention		
Ville de Montréal	23 172 \$	46 345 \$
Remboursement dépenses Ville de Montréal	16 957	-
Intérêts	52	38
	<u>40 181</u>	<u>46 383</u>

#### FRAIS D'ADMINISTRATION

Entretien et réparations	43 379	49 039
Frais bancaires et divers	66	66
Honoraires professionnels	867	923
	<u>44 312</u>	<u>50 028</u>

#### INSUFFISANCE

#### DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(4 131) \$

(3 645) \$

# SERVICES DES LOISIRS STS-MARTYRS CANADIENS DE MONTRÉAL

## ANNEXES PAR PROJET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

### ANNEXE D - PROJET CLUB

PRODUITS	2019	2018
Subventions		
Ville de Montréal	21 938 \$	21 938 \$
Emploi-Été Canada	51 261	49 077
Autres revenus, Sub. Politique de l'enfant	5 320	-
Inscriptions	148 220	122 823
Formation DAFA	5 940	4 785
Intérêts	52	38
	<u>232 731</u>	<u>198 661</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Assurances	-	267
Autres frais	2 261	3 256
Contribution jeunes moniteurs bénévoles	770	-
Formation	5 669	4 865
Frais bancaires ( Global payment)	4 923	15
Frais de bureau	1 379	2 560
Honoraires professionnels	4 435	3 683
Salaires	115 986	106 791
Sorties et transports	48 886	45 773
Télécommunications	1 124	-
Traitement de la paie (caisse pop.)	463	362
	<u>185 896</u>	<u>167 572</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>46 835 \$</u>	<u>31 089 \$</u>